

Rapport d'évaluation

**Bilan du plan d'aide à la réussite
(2000-2003)**

du Collège Lionel-Groulx

Mars 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 16 mars 2004, la Commission a évalué le bilan que le Collège Lionel-Groulx a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Le taux global de réussite des cours en première session a connu un maximum avec la cohorte de 2000. Il a par la suite amorcé une régression en 2001 qui l'a conduit en 2002 sous le niveau de 1998. En tenant compte des cohortes 1998 à 2002, la tendance générale de l'indicateur est à la baisse. Cette tendance se traduit sur le taux ventilé par une baisse notable du taux maximal de réussite et une hausse significative du taux nul durant la période observée. Après avoir procédé à l'analyse de sa clientèle et des taux de réussite de certains cours « écueils », le Collège avance que certains changements de comportement des élèves, notamment l'augmentation du travail rémunéré, et les difficultés rencontrées dans ces cours « écueils » pourraient expliquer en partie ces résultats. Cependant, il reconnaît que des analyses plus détaillées sont nécessaires pour valider ces hypothèses.

La réinscription au troisième trimestre

Pour l'ensemble de la population, le taux de réinscription au troisième trimestre affiche une tendance légèrement à la baisse. Mis à part les programmes d'*Électrotechnique*, les programmes ciblés par le Ministère démontrent une variabilité assez faible. La réinscription totale en *Sciences humaines* est plutôt stable, alors qu'elle augmente sensiblement en *Techniques administratives*. Les programmes d'*Électrotechnique* et de *Techniques de l'informatique* ont un taux total de réinscription à la baisse, et il en est de même pour *Accueil et intégration*. Lors du dépôt de son bilan 2001-2002, le Collège avait ciblé le programme d'*Arts plastiques* qui montrait alors un taux de réinscription au programme plutôt faible. Après avoir connu une augmentation significative en 2001, le taux de réinscription au programme a chuté de façon importante en 2002. D'après le Collège, cette situation particulière serait due à une hausse des taux d'échec dans certains cours « écueils » pour la cohorte 2002.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. Toutefois, les taux de diplomation en durée prévue et deux ans après la durée prévue sont en hausse pour l'ensemble de la population. Aux secteurs préuniversitaire et technique, les taux de diplomation en durée prévue sont maintenant supérieurs à ceux du réseau.

Appréciation des résultats obtenus

L'analyse du comportement des indicateurs amène le Collège à conclure qu'il devra concentrer ses efforts à mieux faire réussir ses élèves en première année, à comprendre leurs changements de programme et à retenir davantage sa clientèle de manière à accroître la diplomation dans un même programme. Il entend donner une attention particulière à plusieurs indicateurs dans son prochain plan, notamment les taux de réussite des cours « écueils », la réinscription au troisième trimestre dans le même programme, les changements de programme et la diplomation dans la durée prévue par genre. La Commission partage globalement cette appréciation. Elle note toutefois que des indicateurs importants ont régressé de façon plus marquée, notamment certaines valeurs du taux ventilé de réussite des cours en première session ainsi que le taux global de réinscription au troisième trimestre. En conséquence, elle *suggère* au Collège de faire porter ses efforts aussi sur les taux de réussite en première session et sur le taux global de réinscription au troisième trimestre.

La mise en œuvre

Le Collège a mis en place la majorité des mesures qui étaient prévues au plan. D'après lui, la mise en place d'un service d'aide à l'apprentissage et à l'enseignement et la restructuration des services à la Direction des études témoignent du souci de recentrer la mission des services pédagogiques autour de la réussite des élèves. L'adoption d'une série de politiques, règlements et procédures a considérablement modifié l'environnement institutionnel. Cependant, les nombreux mouvements de personnel cadre, enseignant et professionnel ont rendu plus difficiles l'appropriation institutionnelle et la mise en œuvre du plan. La Commission note que le Collège a néanmoins effectué une révision annuelle de la mise en œuvre de son plan, ce qui l'a amené à abandonner certaines des actions en cours de route et à en modifier d'autres. Par ailleurs, l'analyse du plan initial¹ avait fait ressortir sa grande complexité. Le bilan 2001-2002 du Collège mentionne que « l'amalgame des éléments contenus dans le document rend la compréhension de la stratégie de mise en œuvre du Collège ardue »² et que le modèle d'intervention développé par le plan gagnerait à être simplifié. La Commission *suggère* au Collège de revoir son plan de manière à en faciliter le suivi.

1. COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL, *Rapport d'évaluation, Plan de réussite du Collège Lionel-Groulx*, mai 2002, p. 10.

2. COLLÈGE LIONEL-GROULX, *Appréciation de l'état de la mise en œuvre du plan de réussite*, décembre 2002, p. 4.

L'efficacité des mesures

De manière générale, le Collège se dit satisfait des mesures mises en place. Selon lui, ces mesures répondent bien aux besoins des élèves. Certaines mesures visant à faire partager des valeurs telles le goût et le plaisir d'apprendre, le sens des responsabilités, l'ouverture à la culture, le développement de l'esprit critique et la capacité d'intégrer des apprentissages ont remporté un grand succès. Au centre d'aide en mathématiques, les professeurs considèrent que les services offerts améliorent la persévérance. Les professeurs intervenant au centre d'aide en anglais considèrent qu'il joue un rôle déterminant dans la réussite des élèves. Les élèves reconnaissent que le tutorat par les pairs contribue à leur réussite. Le Collège juge cette mesure efficace, mais croit qu'elle pourrait bénéficier d'une approche intégrée, notamment par la définition d'une politique globale de tutorat par les pairs. Le Collège attribue aux mesures d'accompagnement vers des carrières scientifiques et technologiques un impact au niveau de la réussite, de la diplomation dans les délais prévus, de la performance à l'université et de la capacité à décrocher un emploi après avoir été diplômé. Enfin, depuis l'adoption et l'application du *Règlement favorisant la réussite scolaire*, l'élève est conscientisé face aux choix qu'il doit faire pour améliorer sa situation scolaire, il est sensibilisé aux modalités d'application du règlement ainsi qu'aux exigences de cette période d'ajustement scolaire.

Les centres d'aide et le tutorat par les pairs ont été évalués sur la base de données perceptuelles recueillies auprès des élèves et des intervenants. Pour les autres mesures, le Collège dresse un bilan de la mise en œuvre, en donnant pour quelques-unes d'entre elles le nombre d'élèves en ayant bénéficié, mais ne porte pas de jugement à leur endroit. Ainsi, sur le plan de l'efficacité, seule une minorité de mesures ont effectivement été évaluées. Par ailleurs, bien que ces données perceptuelles soient nécessaire à l'évaluation, le Collège aurait gagné à les compléter par des données quantitatives, lui permettant ainsi d'apporter une dimension objective à son évaluation. Il lui aurait alors été possible de mieux déterminer le degré d'efficacité des diverses mesures. La Commission *suggère* au Collège d'approfondir l'évaluation des mesures mises en place, notamment par l'examen de leur impact sur les indicateurs de réussite.

Conclusion

De façon générale, depuis la mise en œuvre du plan, la réussite des cours au premier trimestre a connu une baisse qui s'est fait plus particulièrement sentir au niveau des taux maximal et nul. La réinscription au troisième trimestre a elle aussi régressé alors que la diplomation a progressé, ce, autant en durée prévue que deux ans après la durée prévue.

La mise en œuvre du plan a été l'occasion pour le Collège de recentrer la mission de ses services pédagogiques autour de la réussite des élèves. La création de deux services de soutien à l'enseignement et le grand nombre de mesures touchant le perfectionnement des enseignants témoignent de l'attention qu'il porte à la qualité de la relation entre les enseignants et les étudiants. La mise en œuvre a cependant connu certaines difficultés dues notamment aux mouvements de personnel et à la grande complexité du plan. Dans son prochain plan, la Commission suggère au Collège de revoir son plan pour en faciliter le suivi, de faire porter ses efforts aussi sur la réussite des cours en première session et sur la réinscription globale au troisième trimestre et d'approfondir son analyse de l'efficacité des mesures qu'il met en place.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Sylvain Parent, agent de recherche